



Comité consultatif national

Jeudi 23 octobre 2025, de 8 h 30 à 17 h (HE), Toronto (Ontario)

Présences

Comité consultatif national

Nadine Gudz
Nicole Jankovic
Jane Lister
Carol Moen
Ron Ormson
Alex von Knobloch
Jacob Westfall

Autres participants

Kara Edwards, ACIC
Jeff Stevens, ACIC
Gabrielle Pearce, ACIC
Adam Lukofsky, ACIC
Isabelle Des Chênes, ACIC
Shawna Bruce (animatrice)



1. Bienvenue et présentations

La réunion est ouverte par Shawna Bruce, qui souhaite la bienvenue aux participantes et participants et présente les membres du Comité consultatif national.

La réunion débute par la projection de deux vidéos : l'une présente le projet TRANSCAER^{MD} et l'autre souligne le 40^e anniversaire de Gestion responsable^{MD}.

2. Capsule Gestion responsable

Jacob Westfall revient sur sa récente visite au cours de laquelle il a découvert le nouveau wagon-école sur la sécurité de Gestion responsable^{MD} ainsi que la séance de formation tenue à Sarnia. Il souligne que, même si le programme est solide, des occasions demeurent pour mieux faire connaître l'initiative Gestion responsable.

Ron Ormson présente un exemple de gestion responsable des produits en évoquant un projet municipal mené à Calgary ayant permis de convertir des locaux commerciaux vacants en logements au moyen de panneaux d'aluminium importés. Les panneaux utilisés ne détenaient pas les homologations CSA requises pour être utilisés au Canada; Ron insiste sur l'importance de vérifier que les produits sont conformes aux exigences de certification CSA. Il rappelle l'exemple des panneaux d'aluminium mis en cause dans l'incendie de la tour Grenfell et souligne la nécessité d'effectuer une vérification rigoureuse afin d'éviter toute situation dangereuse.

3. Approbation du procès-verbal et de l'ordre du jour

Procès-verbal : approuvé

Ordre du jour : approuvé, avec deux ajouts.

Alex von Knobloch demande une mise à jour sur les défis auxquels fait face l'industrie chimique aux États-Unis et souhaite obtenir davantage de détails de la part de Greg Moffatt à ce sujet. Il propose également d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion une discussion sur les moyens dont dispose l'ACIC pour intervenir dans la situation à Sarnia. Jacob soulève également des questions concernant les mesures d'intervention rapide prévues au plan stratégique.

4. Point sur le comblement des lacunes (Jeff)

Jeff Stevens fait le point sur les progrès réalisés par l'ACIC pour corriger les lacunes relevées dans l'étude d'Intertek sur le programme canadien Gestion responsable. Cette étude a fait ressortir la nécessité d'accroître la clarté et l'uniformité de l'évaluation du programme.

Pour donner suite à ces constats, l'ACIC a élaboré un nouveau **document guide destiné aux auditeurs et aux membres**. Ce document définit les attentes envers les membres, précise les rôles et responsabilités, et intègre des éléments propres au contexte canadien dans le cadre

général de Gestion responsable. Il fournit des lignes directrices détaillées sur l'interprétation des neuf éléments du programme canadien Gestion responsable, en rattachant chacun d'eux aux codes applicables et en précisant les exigences connexes en matière de preuves et de rapports. Il précise également la façon dont les auditeurs doivent consigner les non-conformités, documenter les bonnes pratiques et veiller à ce que les échanges constructifs tenus au cours des audits soient consignés.

Jeff indique que le comité Gestion responsable a approuvé la nouvelle approche, qui sera ensuite soumise à l'examen du conseil d'administration de l'ACIC. Une fois l'approche approuvée, les membres en seront informés dans le cadre de webinaires, puis des séances de formation seront offertes aux auditeurs. L'ACIC prévoit traiter ce guide comme un document évolutif, qui sera mis à jour à la lumière des commentaires reçus et de l'expérience acquise.

En ce qui concerne la gestion des non-conformités, Jeff explique que tout problème relevé au regard des éléments canadiens sera traité dans le cadre des processus de gouvernance internes de l'ACIC, afin d'assurer la transparence et l'amélioration continue.

L'un des principaux défis à relever consiste à déterminer la meilleure façon d'évaluer, dans le cadre des audits, les attentes du public et les résultats liés à l'engagement communautaire. Carol Moen demande si les dispositions canadiennes pourraient être élargies à la lumière des récents incidents chimiques survenus aux États-Unis. Elle souhaite également savoir si la réglementation américaine couvre certaines exigences de l'ACIC. Jeff indique que l'American Chemistry Council (ACC) s'efforce de renforcer ses structures consultatives communautaires, soit ses conseils consultatifs des collectivités. Comme prochaine étape, Jeff recueillera des renseignements auprès de l'ACC et fera rapport au Comité consultatif national lors de la prochaine réunion.

Sujet de discussion éventuel : la façon dont les entreprises internationales font connaître le programme Gestion responsable dans différents pays, l'adaptent à divers contextes nationaux, les principales différences observées d'un territoire à l'autre, ainsi que les raisons qui expliquent ces différences.

5. Processus d'examen post-audit

Kara Edwards et Jeff échangent avec le Comité au sujet du concept d'un processus d'examen après audit. Lors de la réunion précédente, une approche possible avait été proposée; elle s'inspirait notamment des pratiques du secteur minier. Ce processus vise à renforcer la surveillance, à assurer la rigueur des audits ainsi qu'à accroître la confiance du public, la crédibilité et la responsabilisation au sein du programme Gestion responsable.

Les commentaires des membres du Comité consultatif national s'articulent autour de trois grands thèmes : clarifier l'objectif du processus, définir les résultats attendus et leurs retombées, ainsi que tenir compte des préoccupations liées aux ressources et aux conflits d'intérêts. Carol souligne que l'examen après audit constitue une initiative importante de

gestion du changement visant à soutenir l'amélioration continue. Shawna ajoute que les commentaires des membres sur leur expérience d'audit aideront l'ACIC à améliorer tant le processus que le cadre d'audit, particulièrement en ce qui concerne les éléments propres au contexte canadien.

Jeff souligne qu'il sera essentiel d'intégrer le point de vue des membres à l'élaboration du processus, et Jacob demande si certaines préoccupations particulières ont été soulevées. Jeff explique que certaines questions demeuraient sans réponse, notamment quant à la gouvernance du processus et à la responsabilité de sa mise en œuvre. Alex suggère que l'examen reflète également les valeurs des membres de l'ACIC, tandis que Jane Lister propose la mise en place d'un mécanisme de suivi des entreprises présentant des non-conformités afin de démontrer leur responsabilité envers le public.

Les membres examinent différentes avenues de mise en œuvre, notamment la tenue de discussions au sein des groupes de direction et du conseil d'administration, ainsi que le partage des résultats avec le Comité consultatif national, au besoin. Ce processus permettrait également de comparer les pratiques avec celles d'autres secteurs; il a notamment été suggéré que l'ACIC s'inspire d'exemples provenant du secteur automobile.

Kara souligne que d'autres organismes de réglementation canadiens exercent déjà une surveillance qui complète les mécanismes de Gestion responsable. Le Comité consultatif national encourage l'ACIC à faire de la gouvernance une priorité et à présenter au public une vue d'ensemble claire du fonctionnement du processus d'examen ainsi que des résultats attendus. Les membres discutent également de la possibilité d'intégrer des représentantes et représentants du public à un comité d'examen afin d'en accroître davantage la crédibilité, tout en reconnaissant que les questions d'impartialité et de faisabilité devront être examinées dans le cadre des prochaines discussions.

De façon générale, pour répondre à l'évolution des attentes du public, il est proposé que l'ACIC renforce la transparence et l'assurance de la qualité grâce à la mise en place de critères d'audit uniformisés, à la création d'un comité d'examen interne ou multipartite chargé de vérifier la cohérence des pratiques, ainsi que par la publication de résumés clairs et accessibles des conclusions des audits et des engagements de suivi pris par les membres. Cette approche permet de préserver la confidentialité lorsque nécessaire tout en renforçant la confiance du public envers le processus d'audit de Gestion responsable.

6. Présentation des activités de sensibilisation (Kris Lee)

Kris Lee présente un aperçu de *Gestion responsable en action* et met en lumière les activités de sensibilisation menées par l'ACIC dans le milieu de l'enseignement supérieur. L'Université de Toronto, l'Université Western, le collège Lambton et l'Université d'Ottawa ont participé à ces initiatives de rayonnement.

Kris explique que l'approche de l'éthique en ingénierie diffère selon le contexte des examens professionnels au Canada et aux États-Unis. Les étudiantes et étudiants canadiens doivent réussir un examen sur l'exercice de la profession (PPE), administré en deux volets, alors qu'aux États-Unis, l'évaluation repose sur l'examen de pratique professionnelle en ingénierie (PE), intégré au parcours d'agrément. Il souligne que le modèle canadien offre davantage de souplesse pour les mises à jour du contenu et la spécialisation. Ces activités de sensibilisation ont permis de joindre environ 200 étudiantes et étudiants à l'Université de Toronto et 400 à l'Université Western. Kris présente également deux courtes vidéos illustrant la façon dont les étudiantes et étudiants de l'Université Western ont appliqué les principes de Gestion responsable dans leurs projets.

Le groupe discute des raisons pour lesquelles les universités gagneraient à aller au-delà de l'enseignement des seuls aspects techniques de l'ingénierie. Il est également mentionné que d'autres départements ou facultés pourraient contribuer à faire connaître le programme Gestion responsable, notamment dans les cours de chimie, de gestion ou d'éthique. Sur le plan des affaires, Gestion responsable représente une innovation propre au Canada et s'inscrit dans une tradition nationale bien établie. Sur le plan éthique, le programme s'harmonise avec les normes professionnelles en ingénierie. Du point de vue du leadership, il offre une occasion d'intégrer les notions de développement durable et d'innovation aux programmes de gestion et d'ingénierie. La discussion met également en lumière le rôle important que jouent les organismes de réglementation professionnels et provinciaux dans le domaine de l'ingénierie, ainsi que les occasions qui existent pour mieux faire connaître le programme Gestion responsable auprès de ces groupes. **Lors d'une prochaine réunion, le Comité consultatif national cherchera à faire participer des professeures et professeurs ainsi que des étudiantes et étudiants de l'Université Western et de l'Université de Toronto afin de poursuivre la réflexion sur ce sujet.**

7. Présentation du plan stratégique (Isabelle Des Chênes)

Shawna présente Isabelle Des Chênes, qui expose le nouveau projet de plan stratégique de l'ACIC, structuré autour de quatre axes prioritaires.

Le premier axe, **Les membres au cœur de nos actions**, vise à renforcer les relations avec les membres, à diversifier les sources de revenus et à accroître le rayonnement de l'ACIC au sein de la communauté. Isabelle souligne que certains indicateurs, comme la tarification du carbone, peuvent contribuer à mesurer les effets des politiques.

Le deuxième axe, intitulé **Leadership en développement durable**, vise à renforcer les programmes Gestion responsable et Opération Balayage afin de créer davantage de synergies entre eux. Isabelle explique que l'ACIC cherche à consolider son rôle de chef de file dans le secteur des plastiques et à accroître sa crédibilité auprès des gouvernements et du grand public.

Le troisième axe, **Influence et confiance**, porte sur les activités de représentation, les relations gouvernementales et l'arrimage avec les membres autour des grandes priorités stratégiques. L'ACIC présentera un nouveau plan d'action ainsi qu'une stratégie de communication mettant en valeur le rôle de la chimie dans des secteurs clés. Isabelle annonce que l'édition de novembre de la Journée sur la Colline adoptera une approche fondée sur la chaîne de valeur et réunira des entreprises de toutes tailles ainsi que des organismes sans but lucratif.

Le quatrième axe, **Force organisationnelle**, met l'accent sur le développement d'une organisation compétente, résiliente et performante. Isabelle indique que l'ACIC procède actuellement à une révision de ses structures de gouvernance afin de mieux intégrer les membres du secteur des plastiques et d'assurer une cohérence dans l'application d'un cadre réglementaire commun. La discussion a également porté sur l'importance grandissante de l'intelligence artificielle dans ce secteur.

Les échanges entourant le projet de plan stratégique, avant la table ronde, ont abordé plusieurs enjeux d'actualité, dont l'intelligence artificielle. Alex demande comment l'ACIC envisage l'IA, tant sous l'angle des risques que des occasions qu'elle présente. Isabelle reconnaît que l'ACIC ne s'est pas encore dotée de politiques ni d'objectifs officiels concernant les enjeux de développement durable liés à l'IA, mais qu'un groupe de travail a été mis sur pied afin d'élaborer une approche conforme au programme Gestion responsable ainsi qu'un cadre formel de participation.

Table ronde

Au cours de la table ronde, Ron pose des questions sur l'examen en cours de la gouvernance et sur l'initiative Une ACIC. Il demande notamment si cet exercice sera mené à l'interne. Il est expliqué qu'un groupe de travail composé de membres du conseil d'administration de l'ACIC et du conseil de direction de la Division des plastiques a examiné trois modèles de gouvernance, soit l'intégration complète, le statu quo et une approche hybride. Le groupe a recommandé l'approche hybride afin de simplifier les activités. La proposition fera maintenant l'objet d'un examen juridique en vue d'approfondir l'analyse.

Jacob soulève des questions concernant la priorisation des éléments du plan stratégique et fait part de ses préoccupations au sujet de la sécurité du transport, notamment en ce qui concerne les trains et les camions électriques et autonomes. Kara souligne qu'il existe des occasions de partenariat avec des réseaux de distribution et par l'intermédiaire de TRANSCAER afin de renforcer la position de l'ACIC et d'accroître son influence sur ces enjeux émergents.

Nicole Jankovic constate une mobilisation accrue des PME. Jane salue l'approche axée sur la chaîne de valeur présentée dans le plan stratégique et demande **si les PFAS, soit les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées, ainsi que les microplastiques feront l'objet de discussions**. Kara confirme que ces sujets sont actuellement abordés dans le cadre des travaux stratégiques de l'ACIC.

Shawna encourage l'ACIC à inviter des représentants de l'Alberta à participer aux discussions de la Journée sur la Colline. Alex souligne pour sa part l'importance de renforcer les relations avec l'Europe tout en maintenant le dialogue avec les partenaires américains. Carol n'a rien d'autre à ajouter, et Nadine Gudz accepte de transmettre la liste des questions stratégiques après la réunion.

La table ronde donne également lieu à des commentaires positifs sur le plan stratégique. Le Comité consultatif national appuie les efforts visant à favoriser une meilleure reconnaissance de Gestion responsable par les gouvernements, la création du portail des membres ainsi que l'amélioration de l'accès à l'information et de sa disponibilité. Le Comité estime que ces initiatives offrent un cadre propice à la mise à l'essai de nouveaux supports et outils de communication. Il appuie également l'approche de l'ACIC axée sur la chaîne de valeur dans ses activités de représentation, de même que ses efforts pour attirer davantage de PME parmi ses membres. Lors des prochaines réunions du Comité consultatif national, il pourrait être question de la responsabilité élargie des producteurs et de ses répercussions possibles pour les membres.

Nous enverrons également par courriel une mise à jour sur le projet environnemental, social et de gouvernance de l'ACIC.

Résumé des suivis

- Jeff discutera de la collaboration dans le cadre du programme Gestion responsable avec l'American Chemistry Council lors de l'atelier de Sarnia prévu en décembre.
- Jeff préparera un résumé des principes fondamentaux de Gestion responsable selon les différents pays afin de servir de document de référence.
- Kara présentera les commentaires recueillis sur l'événement TRANSCAER et examinera les possibilités d'accroître sa visibilité ainsi que de renforcer les liens entre Gestion responsable et TRANSCAER.
- Gabrielle et Kara feront une mise à jour auprès des membres au sujet du projet environnemental, social et de gouvernance.
- Le mandat devra être révisé pour 2026.
- Kara communiquera avec des professeures et professeurs et, au besoin, avec des étudiantes et étudiants afin de recueillir leurs points de vue et leurs expériences concernant les activités de sensibilisation liées à Gestion responsable en prévision de la prochaine réunion du Comité consultatif national.